

LECTURE PUBLIQUE

" Chimie biosourcée, chimie de demain ", une nouvelle expo à la BM

Cette nouvelle exposition, proposée par Récréasciences, est à découvrir jusqu'au 7 décembre à la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret.

Pour les adultes et les enfants

La chimie est une science expérimentale qui étudie les substances, leurs structures et les réactions qui les transforment. Elle est partout et l'essentiel des produits qui font partie de notre quotidien ont un lien avec elle. Elle est donc au premier rang des solutions à développer pour rendre notre monde durable. L'exposition emmène les visiteurs à la découverte de la chimie biosourcée, une chimie dans laquelle les ressources fossiles sont partiellement ou complètement remplacées par des ressources issues de la biomasse*. Cette chimie est aujourd'hui au cœur de la bioéconomie.

La nature est en effet un vivier de molécules et de matériaux utilisables à l'infini.

" Spectacul'air "

L'animation-spectacle " Spectacul'air " proposée le vendredi 6 décembre à 18h explore le monde invisible de la matière. Les spectateurs découvriront et expérimenteront les propriétés de l'air et des gaz grâce à un grand nombre d'expériences originales comme la cloche à vide ou l'azote liquide.

* ensemble de la matière organique végétale et animale

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR :
www.bm-grandgueret.fr

AGENDA

- Exposition « Chimie biosourcée, chimie de demain » à la BM jusqu'au 07/12
- Noël Solidaire : déposez vos boîtes au pied du sapin de la Quincaillerie, du 2 au 18/12
- Exposition « À condition » d'Alicia Pénicaud jusqu'au 21/12 à la Quincaillerie

Et pour ne rien manquer à la Quincaillerie, flashez ce QR CODE !



AIRE DE GRAND PASSAGE

Les travaux ont commencé

Jusqu'à 80 caravanes pour les gens du voyage de passage pourront être accueillies sur l'Aire de grand passage à partir d'avril 2025, pendant six mois de l'année.

Au-delà de répondre à une obligation légale, la création de cette aire devrait permettre d'éviter les stationnements sur des terrains privés des communes, non adaptés pour ce type de passage.

Les travaux de réalisation de l'Aire de grand passage, qui sera située en face du stade Andrivet sur la route de Saint-Fiel, ont débuté en septembre.

Le défrichage de la parcelle a été effectué et les prochaines semaines seront notamment consacrées au nivellement du terrain, à la construction d'une voirie centrale, à la création d'une entrée par l'allée de la déchetterie, ainsi qu'à la mise en place des équipements nécessaires à l'alimentation en eau et en électricité.



© Malke und Björn Bröskamp de Pixabay



Grand Guéret

La lettre

Automne 2024

www.agglo-grandgueret.fr

Édito

En ce mois de novembre 2024, les élus communautaires sont heureux d'annoncer la réouverture de la piscine pour le début d'année 2025. Quatre ans après sa fermeture, cet événement n'est pas uniquement symbolique. Il a son importance pour la qualité de vie, pour l'accès aux loisirs et au sport de chacune et chacun et notamment de nos enfants qui vont pouvoir réapprendre à nager dans de bonnes conditions. Il a son importance pour l'attractivité du territoire aussi.

La sécurité est notre priorité. Nous avons voulu nous donner les moyens financiers d'assumer la reprise de son activité durant les travaux du futur centre aquatique. Et pour cela, nous avons engagé des travaux de réhabilitation qui assurent la robustesse du bâtiment et la sécurité de nos concitoyens. On nous oppose les coûts de ces travaux, néanmoins c'est un mauvais calcul, ils coûteront moins cher que les bassins d'apprentissage mobiles et les frais de transport des communes, tout en satisfaisant davantage d'usagers. Il n'est pas de réussite qui n'ait commencé sans la volonté d'entreprendre et d'essayer.

C'était un choix et un pari motivés par la volonté des élus de continuer à développer le territoire et à lutter contre la décroissance de notre population. Motivé aussi par le souhait de permettre à chacune et chacun des habitants du Grand Guéret de bénéficier de services publics de qualité et de prétendre à plus de bien-être.

Éric CORREIA
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

MOBILITÉ DOUCE

Une première voie cyclable entre Saint-Fiel et Guéret

Autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, l'Agglo propose des alternatives à la voiture individuelle en assurant notamment un service de transport public - l'Agglo'Bus - et en intégrant la mobilité douce. Elle a élaboré un schéma vélo pour promouvoir la pratique du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Venir travailler à vélo

Une première liaison cyclable a ainsi été réalisée cet automne entre Guéret et Saint-Fiel en passant par le lotissement de Laschamps de Chavanat.

Cet aménagement a été identifié comme prioritaire dès l'élaboration du schéma vélo car il représente un fort potentiel d'utilisation (57 % des fidéliens travaillent à Guéret) et un faible coût (pas de franchissement d'ouvrage d'importance, longueur de 3,5 km, utilisation de la voirie existante, connexion à une piste cyclable existante rue du Cros à Guéret). Il permet de rallier la place Bonnyaud en une vingtaine de minutes.

D'autre part, cet aménagement est cohérent avec le récent développement d'un écoquartier au centre de Saint-Fiel. Enfin, cette liaison pourrait, dans le futur, être prolongée en direction du viaduc de Glénic en empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée Guéret - La Châtre.

Cette liaison permet ainsi aux habitants de venir travailler à vélo en évitant la RD940, route à fort trafic.



Un projet co-financé

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un coût de 132 539,21 € HT. Ils sont co-financés à 50 % par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). EDF participe également au financement du projet par un mécénat de 5 000 € ; la liaison traverse en effet le parc photovoltaïque exploité par l'entreprise. La commune de Saint-Fiel a apporté un soutien technique et humain.

D'autres réalisations à venir

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du schéma vélo cyclable voté par l'Agglo en mai 2024 qui prévoit pour 2025 l'aménagement de liaisons entre Guéret et Sainte-Feyre d'une part et Guéret et Bussière-Dunoise d'autre part. Il prévoit en outre des travaux urbains entre le centre-ville de Guéret et la zone industrielle Nord. En 2025, l'Agglo continuera également le déploiement de nouvelles places de stationnement pour vélos et proposera à nouveau l'apprentissage du vélo dans les écoles.

EN SAVOIR PLUS :

<https://www.agglo-grandgueret.fr/schema-velo>



Grand Guéret - La lettre - Automne 2024 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en novembre 2024.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret / OpenClipart-Vectors, satheesankaran, Memed_Nurrahmad on Pixabay / macrovector, storyset, Elegant_Solution_PRO, studiostock on Freepik. Impression sur papier PEFC : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 000 exemplaires.
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigu-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigu - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes.





Des techniques de pointe pour garantir robustesse et sécurité

Permettre une réouverture au public ainsi que l'accueil des scolaires et des associations dans des conditions de sécurité garanties et d'un plus grand confort que les bassins mobiles, le temps que le centre aquatique voie le jour, telle est l'ambition des travaux de réhabilitation de la piscine. L'Agglo du Grand Guéret a missionné Bérim en tant qu'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) "technique structure" pour permettre la réalisation des travaux qui seront bientôt terminés.

Ces travaux ont débuté à la mi-juin et ont consisté en :

- 1. l'amélioration de la résistance de la structure avec la précontrainte additionnelle** mise en œuvre par l'entreprise Freyssinet, le leader mondial de la réparation et du génie civil spécialisé ;
- 2. le renforcement des poteaux avec le tissu de fibre carbone** dont les points forts sont la très haute résistance à la traction et à la compression, la flexibilité, l'adaptabilité et la bonne tenue à l'humidité ;
- 3. le contrôle des bénéfices des solutions** avec la réalisation d'un relevé géomètre 3D avant le démarrage et après réalisation des travaux pour contrôler les bénéfices des solutions techniques mises en œuvre ;
- 4. le suivi en temps réel de la structure** à l'aide d'une station de mesure et de capteurs afin de prévenir et d'identifier des déplacements pouvant engendrer

Une solution économiquement avantageuse et un confort retrouvé pour les usagers.

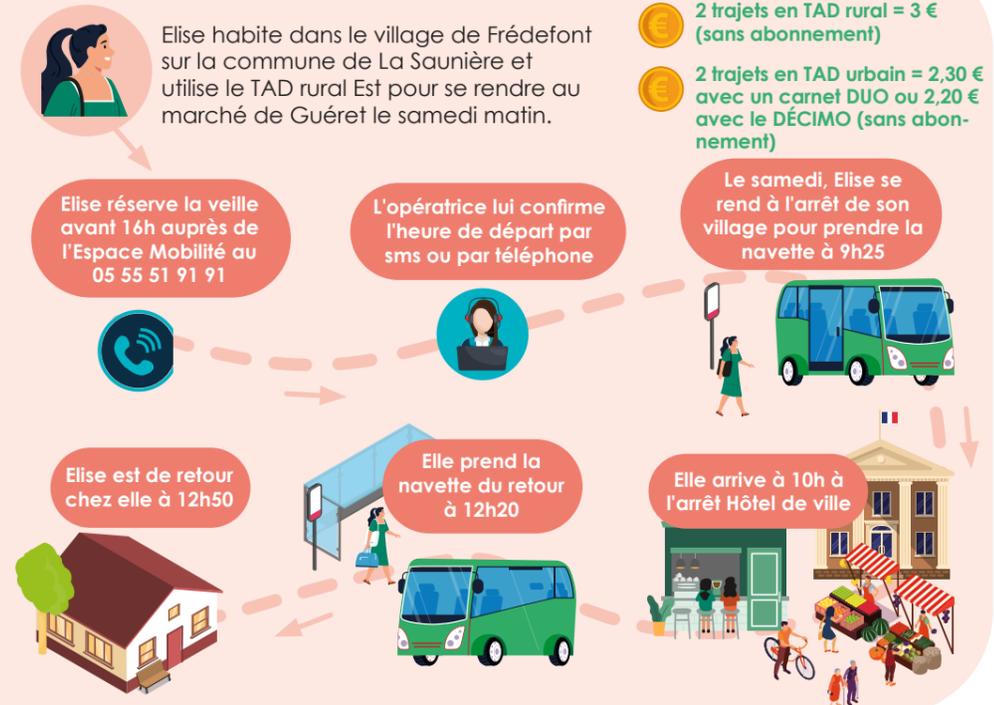
d'éventuels mouvements. La mise en œuvre d'alarmes permettra d'informer l'exploitant d'un comportement de structure à surveiller durant toute la période d'exploitation.

Visite pédagogique
Lundi 7 octobre, une quarantaine d'élèves du BTS Bâtiment du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin ont visité le chantier de renforcement de la piscine de Guéret, par l'intermédiaire de la FFB de la Creuse. Le directeur des services techniques de l'Agglo et le conducteur de travaux de l'entreprise Freyssinet leur ont expliqué les tenants et aboutissants de ces techniques de pointe que l'on voit rarement sur un chantier local.

SUIVEZ LES TRAVAUX SUR : www.agglo-grandgueret.fr/piscine-centre-aquatique

A chacun son Agglo'Bus

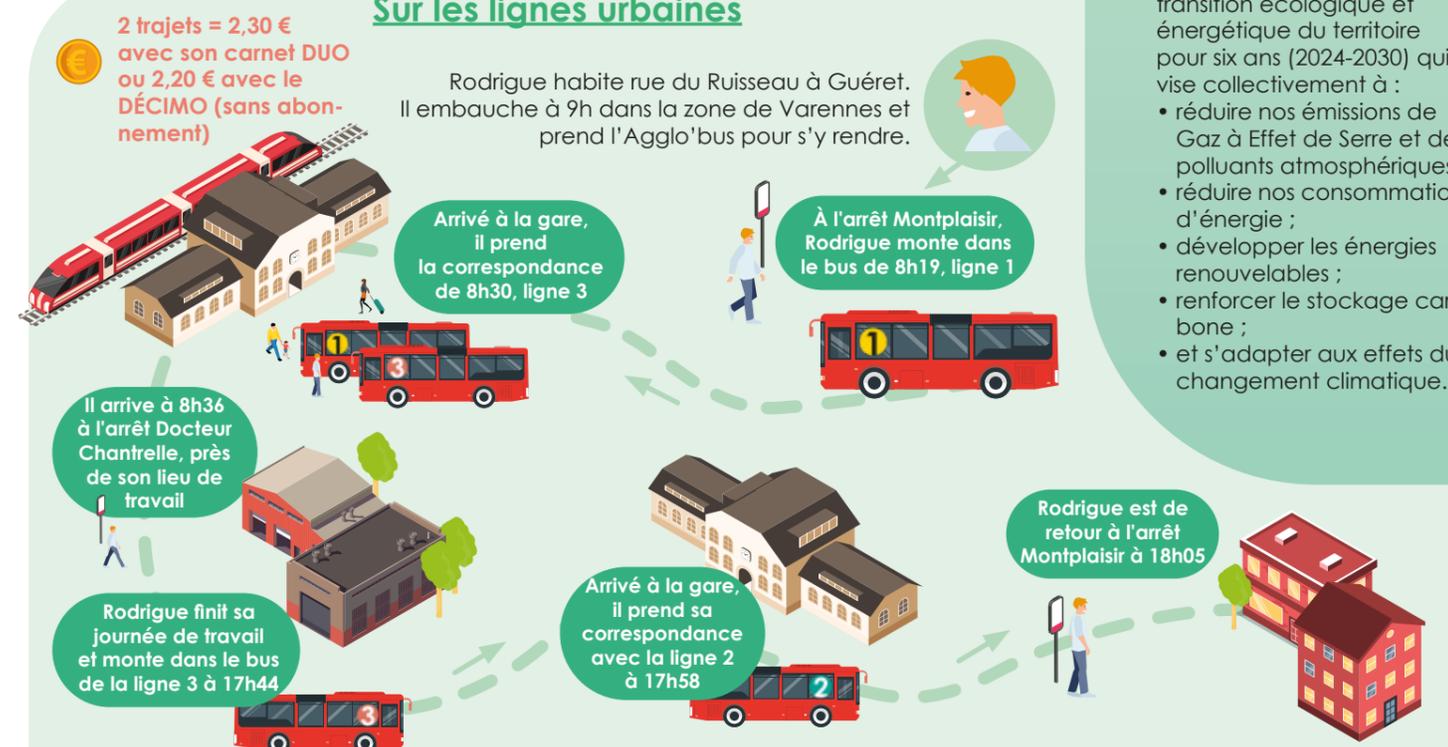
En TAD rural ou urbain



Le réseau

aggloBus GRAND GUÉRET Mobilité c'est : **8** lignes urbaines **25** communes desservies en TAD **+** TAD urbain sur Guéret

Sur les lignes urbaines



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL :
du 25 novembre au 25 décembre 2024,
donnez votre avis.

Le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est finalisé. Aujourd'hui, l'Agglo donne la parole aux habitants et acteurs du territoire pour recueillir les avis sur ce projet.

1. Pour consulter l'ensemble des pièces du projet, flashez le qr-code ci-dessous :



ou rendez-vous sur le site internet de l'Agglo : www.agglo-grandgueret.fr/plan-climat-air-energie-territorial

2. Contribuez en nous faisant part de vos avis, observations ou suggestions via l'adresse mail : developpement.durable@agglo-grandgueret.fr.

Pour rappel, le PCAET, c'est la feuille de route de transition écologique et énergétique du territoire pour six ans (2024-2030) qui vise collectivement à :

- réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre et de polluants atmosphériques ;
- réduire nos consommations d'énergie ;
- développer les énergies renouvelables ;
- renforcer le stockage carbone ;
- et s'adapter aux effets du changement climatique.